Créer son atelier avicole bio : pondeuses et chair

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs ou agricultrices de l'Hérault (ou départements voisins) souhaitant développer un atelier avicole bio, porteurs de projets en aviculture bio, conjoints collaborateurs, salarié.e.s

OBJECTIFS

Préparer la mise en place d'un atelier avicole bio : pondeuses et/ou chair

ENJEUX

Que ce soit dans le cadre d'une production en volailles de chair ou de poules pondeuses, la création d'un atelier avicole en bio est un projet fréquent des candidats à l'installation en production animale. Dans le cadre d'une activité agricole principale ou, comme atelier secondaire en complément d'une production végétale, l'aviculture permet une installation peu couteuse en investissements et une commercialisation des produits dès les premiers mois d'activité. Le département de l'Hérault compte encore peu de producteurs d'œufs certifiés en Agriculture Biologique. La demande des consommateurs reste donc encore largement insatisfaite et représente une opportunité commerciale intéressante tant en vente directe que par l'intermédiaire de magasins spécialisés bio qui peinent à s'approvisionner.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Jour 1 :
[Matin]
Visite d'une ferme en élevage de poules pondeuses bio avec centre de conditionnement d'œufs.
[Après-midi]
- Principaux éléments du système de production en élevage de volailles : cycle d'élevage bio, choix des races, renouvellement des bandes
- Principaux besoins en infrastructures : poulailler, parcours, chauffage, éclairage, mangeoires, abreuvoirs, pondoirs, perchoirs
- Plan d'alimentation : matières premières, approvisionnement et stockage, accès à l'eau, adaptation au cycle de production.

Jour 2 :
[Matin]
Visite d'une ferme en élevage de volailles de chair avec tuerie.
[Après-midi]
- Conduite sanitaire d'un élevage de volailles en bio
- Principales affections et prévention
- Normes réglementaires
- Commercialisation
- Spécificités liées à la vente avec intermédiaire

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire d'évaluation

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

91340782734

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
CIVAM bio 34

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 31/10/2023

TARIFS

Adhérent	**406 €**
Non adhérent	**406 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Pour les autres financements, merci de nous contacter.

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Alice Calvet
alice.calvet@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation :
91340782734

NOTE : Repas du midi à apporter

Date	Lieu	Intervenant
16/11/2023	A definir 34 Hérault	Max Haefliger, formateur en volailles bio. Expert en grandes cultures et volailles Bio, ancien directeur du BIOCIVAM 11 et ancien éleveur de poules pondeuses bio.
09/11/2023	Lieu de rdv pour 9h : Les oeufs de l\'Hortus. 3 Route de Sommières 34270 Hérault	Max Haefliger, formateur en volailles bio. Expert en grandes cultures et volailles Bio, ancien directeur du BIOCIVAM 11 et ancien éleveur de poules pondeuses bio.

PARTENAIRES

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)